

Bulletin d'inscription

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

INTER & INTRA

AUDITS ET CONSEIL



YZ Consulting & Formation
l'Expertise, Notre Engagement

OPTIMISEZ VOS COMPETENCES !

Informations complémentaires sur le site
www.yzconsulting-formation.com

Toute inscription vaut acceptation sous réserve des conditions de vente détaillées au verso
YZ Consulting & Formation SAS – 6 rue Georges Clémenceau – F - 57130 ARS SUR MOSELLE
Tél. : +33 6 42 69 26 72- Courriel : contact@yzconsulting-formation.com
SIRET : 790 742 449 00016 - APE : 8559A
Organisme de formation professionnelle : n° d'agrément 41 57 03233 57 Préfecture de la Région lorraine
Organisme inscrit OGDPC

BULLETIN D'INSCRIPTION



FORMATION INTER:

Référence : Date :/...../.....
Titre :
Prix net TVA :€
Formation effectuée dans le cadre :
 DIF-CPF Plan de formation Période de professionnalisation autre
Nombre d'heures : heures

PARTICIPANT(S) :

M. Mme. Mlle. Prénom : Nom :
Fonction : courriel :
Raison sociale :
N° siret :
Adresse :
Téléphone : Télécopieur :
Effectif inscrit :

RESPONSABLE INSCRIPTION :

M. Mme. Mlle. Prénom : Nom :
Fonction : courriel :
Raison sociale :
N° siret :
Adresse :
Téléphone : Télécopieur :
Effectif établissement :

FACTURATION :

Établissement à facturer, si différent :
.....
.....
.....
Référence commande :

RÈGLEMENT :

- Chèque joint à l'ordre de
YZ Consulting & Formation SAS
- Règlement effectué par un OPCA
- Paiement à réception de la facture

CACHET DE L'ENTREPRISE :

SIGNATURE :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Présentation

YZ Consulting & Formation SAS est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 6, rue Georges Clémenceau – 57130 Ars sur Moselle (France). YZ Consulting & Formation SAS développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra-entreprise ainsi que des formations linguistiques, séminaires et stage de perfectionnement à destination des étudiants et candidats aux concours. YZ Consulting & Formation SAS réalise également des études, conseils et audits aux entreprises.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les offres de YZ Consulting & Formation SAS relatives aux commandes passées entre YZ Consulting & Formation SAS et tout client professionnel ou non. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de YZ Consulting & Formation SA, prévaloir sur les présentes conditions générales de vente et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que YZ Consulting & Formation SAS ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le client se porte fort du respect des présentes conditions générales de vente par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de YZ Consulting & Formation SAS, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

3. Étude et conseil opérationnel

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par YZ Consulting & Formation SAS. En cas d'acceptation par le client, un acompte minimum de 20% du coût total de la prestation sera versé par le client. Le prix de la prestation est révisable annuellement par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après.

Pour la réalisation des missions d'études et de conseil opérationnel, YZ Consulting & Formation SAS facture le temps des consultants consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait.

Les frais logistiques et techniques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du client et ne sont pas inclus dans les honoraires. Sauf indications contraires dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 15%.

4. Formation en présentiel

4.1 Formations interentreprises

4.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises disponibles au catalogue YZ Consulting & Formation SAS et réalisées dans les locaux de YZ Consulting & Formation SAS ou des locaux mis à disposition par YZ Consulting & Formation SAS.

4.1.2 Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de YZ Consulting & Formation SAS. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCA.

4.1.3 Remplacement d'un participant

YZ Consulting & Formation SAS offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de YZ Consulting & Formation SAS.

4.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, YZ Consulting & Formation SAS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

4.2 Formations intra-entreprise

4.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de YZ Consulting & Formation SAS, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

4.2.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par YZ Consulting & Formation SAS. Sauf disposition contraire dans la proposition YZ Consulting & Formation SAS, un acompte minimum de 20% du coût total de la formation sera versé par le Client. Le cas échéant, le prix est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après.

5. Dispositions communes aux formations

5.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

5.2 Règlement par un OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à YZ Consulting & Formation SAS. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par YZ Consulting & Formation SAS au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à YZ Consulting & Formation SAS au premier jour de la

formation, YZ Consulting & Formation SAS se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du client

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre YZ Consulting & Formation SAS et le Client et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 40% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

6. Dispositions applicables à l'ensemble de l'offre de service

6.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par YZ Consulting & Formation SAS sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par YZ Consulting & Formation SAS d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par YZ Consulting & Formation SAS à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

6.2. Facturation – Règlement

6.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros. Les actions de formation ne supportent pas la TVA (TVA non applicable - art. 293 B du CGI), elles sont donc facturées hors TVA. Les actions d'audit et de consulting seront majorées de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

6.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;

- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, YZ Consulting & Formation SAS pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l'accès au(x) module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. YZ Consulting & Formation SAS aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à YZ Consulting & Formation SAS. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

6.2.3 Révision de prix

Le cas échéant, la proposition financière du PRESTATAIRE acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :

$$P1=PO (S1)/SO$$

Où P1 = prix révisé en EUR Net TVA

P0 = prix initial en EUR Net TVA

S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat

SO = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

6.3. Limitations de responsabilité de YZ Consulting & Formation SAS

La responsabilité de YZ Consulting & Formation SAS ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à YZ Consulting & Formation SAS.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de YZ Consulting & Formation SAS est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de YZ Consulting & Formation SAS est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de YZ Consulting & Formation SAS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

6.4. Force majeure

YZ Consulting & Formation SAS ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme

cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive :

la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à YZ Consulting & Formation SAS, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de YZ Consulting & Formation SAS.

6.5. Propriété intellectuelle

YZ Consulting & Formation SAS est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par YZ Consulting & Formation SAS pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de YZ Consulting & Formation SAS. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de YZ Consulting & Formation SAS. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme LMS de YZ Consulting & Formation SAS, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, YZ Consulting & Formation SAS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

6.6. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par YZ Consulting & Formation SAS au Client. YZ Consulting & Formation SAS s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

6.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par YZ Consulting & Formation SAS comme client de ses offres de services, aux frais de YZ Consulting & Formation SAS. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 6.5, YZ Consulting & Formation SAS peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion

prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

6.8. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par YZ Consulting & Formation SAS aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;

- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ;

- YZ Consulting & Formation SAS utilise les mails professionnels des apprenants ou participants afin d'améliorer la communication directe et le suivi ;

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à YZ Consulting & Formation SAS. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès. YZ Consulting & Formation SAS conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

6.9. Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET YZ Consulting & Formation SAS À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L'AMIABLE ET, À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE.